

Réf: Dossier N° : 53879

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YVES CONSTANT IMMOBILIER SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SOGEFIHA TERMINUS 40, 20
BP 816 ABJ 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YVES CONSTANT IMMOBILIER SARL » .

Objet: construction immobilière, prestations de services .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SOGEFIHA TERMINUS 40, 20 BP 816 ABJ 20

GERANT: Monsieur YVES CONSTANT BEHIBRO KOUASSI .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23750 du 05/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21040 du 05/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

